

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



Éléments théoriques sur l'intervention du sociologue dans l'espace local Some theoretical considerations on the role of sociologists in the community Elementos teóricos sobre la intervención del sociólogo en el espacio local

Michel Autès et Dominique Duprez

Numéro 11 (51), printemps 1984

La prévention, entre le contrôle et l'autogestion

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034625ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034625ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Autès, M. & Duprez, D. (1984). Éléments théoriques sur l'intervention du sociologue dans l'espace local. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (11), 53–66.
<https://doi.org/10.7202/1034625ar>

Résumé de l'article

Partie d'un objet portant sur la cohabitation de groupes ethniques différents dans un même espace d'habitat social, la recherche montre comment l'espace local se constitue d'une multiplicité de rapports sociaux, entre groupes d'âge, entre fractions de classe, entre ethnies. Les analyses classiques qui insistent sur les stratégies sociales des classes ou des acteurs sont impuissantes à rendre compte de cette complexité de l'espace local où le conjoncturel rend invisibles les logiques souterraines de construction de l'espace et des rapports sociaux. Le cadre bâti, le peuplement, les équipements, l'environnement, l'histoire du groupe locatif, le type de liaison ou de préoccupation du pouvoir local par rapport à lui ou leur absence, produisent des contextes locaux qui ont leur problématique et leur complexité propres, lesquelles, cependant, ne peuvent être comprises que resituées dans des contextes plus vastes. La recherche prend donc comme objet cette production du local afin d'en démontrer les mécanismes.

Mais la particularité de l'objet se double d'une particularité de la stratégie de recherche. En effet, à une recherche classique qui découpe et analyse la réalité pour en rendre compte, s'ajoute une démarche d'intervention qui vise à modifier les éléments de cette réalité, à peser sur cette réalité. Ainsi, dans les quartiers, on verra les sociologues organiser la concertation entre les habitants et avec les institutions pour aboutir, ici à un conseil d'habitants, là à une démarche avec des jeunes du quartier pour obtenir un local d'animation et une structure d'hébergement.

Éléments théoriques sur l'intervention du sociologue dans l'espace local

M. Autès
D. Duprez

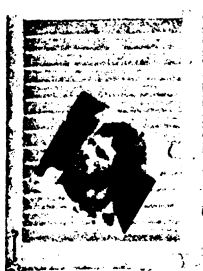
Pendant la période des années soixante, les spécialistes de l'urbain ont mis l'accent sur la spécificité des conditions d'architecture et d'urbanisme pour expliquer le malaise social des grands ensembles qui trouvait sa traduction dans une forme d'anomie généralisée, c'est-à-dire une désuétude des systèmes normatifs traditionnels, avec le développement de diverses formes d'inadaptation (le « mal-vivre », la délinquance, l'ennui, l'isolement...). Le contrecoup de ces divers énoncés fut le développement d'une critique sociologique imputant directement aux rapports sociaux l'origine des difficultés de cohabitation et non pas à un caractère architectural spécifique.

À l'intérieur de ce courant critique, on note plus particulièrement les travaux de J.-C. Chamboredon et M. Lemaire ¹. Ces auteurs avancent l'hypothèse que les conflits de cohabitation renvoient à la présence de différents groupes sociaux, possédant leurs propres systèmes normatifs et amenés artificiellement, par une procédure administrative, à vivre dans un même espace. Le grand ensemble représente des moments distincts dans les trajectoires résidentielles des différentes catégories sociales qui expliquent une diversité de rapports à l'habitat H.L.M.

J.-C. Chamboredon et M. Lemaire laissent entendre que tous les groupes sociaux n'ont pas un

rapport négatif au logement collectif en H.L.M. Il apparaît en effet que sur les deux grands ensembles étudiés à Roubaix dans le cadre d'une de nos recherches ², une majorité d'habitants déclare être satisfaite de vivre en H.L.M. Pour beaucoup d'individus, le grand ensemble représente un progrès considérable dans leur habitat. Presque tous les interviewés mettent en avant le confort de leur logement actuel au regard de leurs conditions de logement antérieures. La recherche-intervention menée à Roubaix s'inscrit dans cette thématique qui lie les rapports humains et l'espace dans lequel ils se déroulent, avec une double particularité : d'abord au niveau de l'objet de la recher-

lité, à peser sur cette réalité. Ainsi, dans les quartiers, on verra les sociologues organiser la concertation entre les habitants et avec les institutions pour aboutir, ici à un conseil d'habitants, là à une démarche avec des jeunes du quartier pour obtenir un local d'animation et une structure d'hébergement.



L'anomie des grands ensembles

Les deux grands ensembles roubaisiens sur lesquels a porté l'intervention sociologique rentrent dans la catégorie des espaces urbains anomiques au sens où ils sont porteurs d'un « mal-vivre », au moins dans l'imaginaire des techniciens du social. Nous utilisons ici le terme d'anomie au sens de R.-K. Merton³ en entendant par là une situation où les normes sociales qui régissent la vie collective en H.L.M. ne correspondent plus aux buts et aux valeurs considérés comme légitimes par une majorité d'habitants. Cette notion d'anomie ainsi précisée recouvre une certaine forme d'apathie qui semblait, pour la plupart des acteurs institutionnels, caractériser les habitants.

La cohabitation ou l'euphémisation des rapports de classes

À partir des éléments que nous obtenons de l'analyse des récits de vie recueillis sur les terrains roubaisiens, il semble que l'habitat ancien qu'ont connu la plupart des

familles soit caractérisé par des relations de voisinage assez denses. On reprendrait volontiers à notre compte l'analyse de J.-C. Kaufmann et M. Laigneau⁴ : « la dynamique de l'usage nécessaire du logement et, plus généralement, du mode de vie du ménage, reposait alors fondamentalement sur ces rapports entre voisins, alors qu'aujourd'hui les médias et diverses instances de l'appareil d'État y suppléent efficacement ». Il n'en reste pas moins que les entretiens insistent au moins autant sur les conflits qui pouvaient régenter la vie en courée que sur les rapports de solidarité qui existaient dans ce type d'habitat.

J.-C. Lacascade⁵ note que le terme de cohabitation est l'un de ces mots à significations multiples et imprécises dont la sociologie spontanée ou savante est friande. Il est amené à dire que « les relations de cohabitation supposent une certaine intimité, un voisinage, la notion d'un « intérieur » opposé à « l'extérieur ». »

En fait, le contenu flou de la notion de cohabitation renvoie à des formes de sociabilité très intenses qui devraient s'effectuer au niveau du voisinage. On fixe ainsi un niveau d'échanges nécessaires entre les gens suffisamment imprécis pour qu'on puisse toujours lui imputer de ne pas être atteint et donc *d'impliquer une réponse institutionnelle*.

La théorie du vide social⁶ permet de légitimer l'intervention d'agents spécialisés dans les quartiers populaires. Le discours de ces spécialistes s'appuie d'une manière privilégiée sur la notion de conflit. Ce qu'il est important de noter, c'est que *ces spécialistes sont avant tout des agents idéologiques* en ce sens qu'ils sont surtout là pour produire un discours qui va ensuite se diffuser prioritairement dans les institutions mais également dans la population. Un exemple type dans les entretiens réalisés repose sur le nombre d'immigrés : « j'ai

54 che, la cohabitation, ensuite au niveau de la stratégie de recherche qui a été choisie.

Partie d'un objet portant sur la cohabitation de groupes ethniques différents, dans un même espace d'habitat social, la recherche montre comment l'espace local se constitue d'une multiplicité de rapports sociaux, entre groupes d'âge, entre fractions de classe, entre ethnies. Les analyses classiques qui insistent sur les stratégies sociales des classes ou des acteurs sont impuissantes à rendre compte de cette complexité de l'espace local où le conjoncturel rend invisibles les logiques souterraines de construction de l'espace et des rapports sociaux. Le cadre bâti, le peuplement, les équipements, l'environnement, l'histoire du groupe locatif, le type de liaison ou de préoccupation du pouvoir local par rapport à lui ou leur absence, produisent des contextes locaux qui ont leur problématique et leur complexité propres, lesquelles, cependant, ne peuvent être comprises que resituées dans des contextes plus vastes. La recherche prend donc comme objet cette production du local, afin d'en démontrer les mécanismes.

Mais la particularité de l'objet se double d'une particularité de la stratégie de recherche. En effet, à une recherche classique qui découpe et analyse la réalité pour en rendre compte, s'ajoute une démarche d'intervention qui vise à modifier les éléments de cette réa-

entendu dire que les H.L.M. ne donneraient plus de logements aux Arabes parce qu'il y en a trop ! ». Les agents diffuseurs de cette « information » sont les travailleurs sociaux du quartier et les concierges. Ce sont donc les représentants de l'autorité extérieure, pour reprendre l'expression de G. Alrhabé⁷, considérés comme proches des décideurs, donc comme bien informés. Ce type d'information se répand très rapidement et a des effets sur tout le tissu social.

Le discours en termes d'anomie des grands ensembles H.L.M. accrédite donc l'idée que cette forme d'habitat est problématique et nécessite l'intervention de divers spécialistes du social. Ceci permet également aux institutions (organismes H.L.M., municipalités, centres sociaux) de légitimer des demandes d'aides financières pour pouvoir répondre aux problèmes que posent ces « populations spécifiques » qui ne sont généralement somme toute que des ouvriers. Le contexte de récession est ainsi « récupéré » par diverses instances pour développer des pratiques de contrôle social.



Crise des modes de vie et transformation des rapports sociaux

Une certaine forme d'approche mécaniste tend à dire que le grand ensemble serait un microcosme de la lutte des classes. En fait, il est difficile d'éviter de rapporter les divisions de classes aux réalités concrètes de la vie quotidienne. En effet, qu'est-ce qui fait les différences, qu'est-ce qui crée des oppositions, si ce n'est les conditions concrètes, matérielles, dans lesquelles les différents acteurs sociaux vivent/subissent un mode de vie spécifique ?

Dans l'enquête que nous avons menée à Roubaix, il semble que les différences culturelles, ethniques, voire socio-économiques, pèsent moins que les capacités différentielles des groupes sociaux à surmonter leurs difficultés matérielles respectives et les effets de la récession. Nous avons été amenés à croire que les situations conflictuelles auraient moins de chances de se développer, si tout n'était pas fait administrativement pour bien repérer les différences sociales et pour donner à ceux qui occupent une position dominante les moyens de se distinguer.

La première forme de ségrégation administrative provient des catégories de financement de différents immeubles sur un même espace résidentiel où l'attribution de logements est strictement liée à des niveaux de revenus⁸.

Bien souvent, la catégorie H.L.M.O. bénéficie d'avantages matériels et symboliques par rapport à des P.L.R. ou des P.S.R. (notamment en ce qui concerne l'existence d'ascenseurs ou l'entretien par un personnel spécialisé). Dans le cas du groupe de l'Épeule, un même ensemble architectural peut comporter des entrées classées en P.L.R. et d'autres en H.L.M.O. ; la différenciation se fait ici uniquement au niveau du peuplement.

Cependant, la ségrégation spatiale dépasse le carcan des règlements administratifs ; elle est directement gérée par des politiques de peuplement. Au sein d'une même catégorie de logements H.L.M., on trouve des entrées à majorité d'immigrés, alors que d'autres se démarquent par leur absence ; on constate la quiétude des îlots sans enfants, contrastant avec les concentrations juvéniles porteuses de bruit et de désordre, etc. Ces politiques de peuplement ségrégatives contribuent à construire les oppositions sociales et ethniques et ne se limitent pas à les gérer.

Par ailleurs, le développement du non-entretien et de la dégradation des groupes H.L.M. anciens contribue à dévaloriser le statut des gens qui y habitent. La politique du mouvement H.L.M. et les incitations gouvernementales, en privilégiant l'investissement dans la construction de logements neufs au détriment de la réhabilitation du patrimoine existant, ont contribué à accélérer la paupérisation des ensembles anciens.

Enfin, dans un contexte de crise où les systèmes de valeurs traditionnels se transforment, on ne peut en rester à l'état des relations de cohabitation telles qu'elles existaient dans les années 60. Ces rapports, rappelons-le⁹, dépendaient étroitement de la capacité de certains groupes sociaux à quitter rapidement le logement H.L.M.

56

L'augmentation considérable des taux de crédit, l'élévation tout aussi importante du coût de la construction, alors que les effets de la crise ne se font pas sentir uniquement sur les chômeurs, sont des réalités qui contribuent certainement à changer la physionomie du logement H.L.M. dans les années 80. Il semble, par ailleurs, que les jeunes couples soient moins sensibles au mythe pavillonnaire que leurs aînés et moins tentés de réduire certains postes de consommation (loisirs, vacances, habillement...) au profit d'un surinvestissement dans le logement.

Nous déduisons donc que, dans ce nouveau contexte, certaines catégories sociales (l'aristocratie du logement H.L.M.) risquent de se maintenir plus durablement dans le logement H.L.M. Le rapport de distanciation qu'elles entretenaient avec cette forme d'habitat risque par conséquent de se transformer. C'est dans ce cadre d'analyse que se déroule l'intervention du sociologue.

L'intervention du sociologue

Précédant l'intervention, le regard sociologique vient mettre de l'ordre — un certain ordre — dans la réalité complexe de rapports sociaux faits de difficultés de la vie quotidienne qui trouvent leur origine dans les différences sociales. Différences qui s'accroissent dans l'espace créé par l'habitat social, espace où à la visibilité des com-

portements répondent les malentendus d'une communication rendue impossible.

L'intervention sur le premier groupe H.L.M., celui de l'Épeule, tend à reconstituer une négociation entre les habitants et entre ceux-ci et l'office d'H.L.M., gestionnaire des logements, à propos de la gestion et de l'entretien de l'espace. En passant par l'organisation d'un référendum sur les espaces libres, en aidant les adolescents du quartier à faire entendre leur voix, elle ira jusqu'à la constitution par élection, sur la base spatiale des cages d'escaliers, d'un conseil d'habitants, structure propre à organiser les relations entre les partenaires sociaux. Le champ d'intervention de ce conseil est large : questions directement liées au logement, politique de peuplement, animation sur le quartier, accueil des jeunes et même, problème de l'emploi. Si l'équipe de sociologues n'avait pas amené à négocier les différents partenaires (municipalité, Office d'H.L.M., habitants), on n'aurait probablement pas connu cette dynamique sociale.

Dans la Z.U.P. (Zone à urbaniser en priorité) des Trois-Ponts, l'intervention se centre sur le problème des jeunes de la Z.U.P. et du quartier voisin du Pile. Elle débouchera sur la triple création d'un club de prévention, d'une structure d'animation et d'un lieu d'hébergement pour les jeunes, en s'appuyant sur les dynamismes propres au quartier instituant la négociation entre les partenaires. Cette histoire est aussi celle — mythique et bien réelle à la fois — de la Limace Bleue, une école ouverte où commencent à s'ébaucher, par bribes, ces discours impossibles à tenir ailleurs sur la vie, sur l'adolescence et ses rapports avec l'âge adulte, sur la sexualité, sur le racisme. Sans ces ébauches, couvertes par le bruit de la rumeur et assourdies par elle, l'intervention n'aurait sans doute pu porter aussi loin ses effets.

Entre l'intervention dans le jeu social et la production de connaissances, comment le sociologue peut-il s'inscrire dans les enjeux qui structurent les pouvoirs locaux sur l'urbain ?



Éléments pour une théorie de l'intervention

Pour qualifier le travail que nous avons mené, nous employons le plus souvent les mots « d'intervention sociologique ». En ce domaine, comme en toutes choses, le vocabulaire n'est pas neutre. Si la question de l'utilité et des applications pratiques de la science n'est pas neuve, il est vrai que dans le domaine de la sociologie, elle connaît un regain d'actualité. En employant les mots d'intervention sociologique, on ne met donc pas en avant un courant particulier.

Après avoir décrit brièvement¹⁰ la démarche suivie sur le terrain, on essaiera de la situer au sein des courants actuels qui traversent la sociologie, en s'interrogeant sur ce que sont ces pratiques qui se donnent le social pour objet.

Enfin, une fois ces précisions apportées, on ira plus loin dans l'analyse théorique pour poser davantage les questions à leur fondement même. Au plan épistémologique d'abord, pour envisager les problèmes de la théorie de la connaissance que pose ce type de pratique. Au plan déontologique ensuite, parce qu'un certain nombre de questions se posent au niveau de l'intervention même du

sociologue dans les rapports sociaux.

Quelle pratique ? Quelle méthodologie ?

On prendra ici le point de vue du technicien qui explique comment ça marche, renvoyant à plus loin les interrogations sur ce qui fonde et légitime sa technique.

Sans doute les choses rapportées ici paraîtront somme toute un peu banales. C'est que, dépouillée de ses mystères, c'est-à-dire acceptant de dévoiler ses trucs, l'intervention sociologique donnera un peu plus à voir ce qu'elle est en réalité. On risque de couper court ainsi à bien des débats sur le nécessaire désintéressement de la science, ou sur la noirceur des intentions des sociologues, nouveaux manipulateurs du social. Il est vrai, néanmoins, que pour être plus triviales, les pratiques ici décrites n'en sont pas forcément moins pourvues d'effets sociaux, fussent-ils même pervers. Notre seul propos est de ramener les choses à leur dimension, qui ont été pour nous celle de la réalité, c'est-à-dire d'un engagement avec des personnes, des acteurs sociaux, des groupes, des institutions. Et en énonçant ces quatre termes, c'est bien quatre niveaux différents d'engagement que nous énonçons.

— L'organisation

La première stratégie que nous avons développée est une stratégie d'organisation. Il faut l'entendre à deux niveaux :

— Le premier, pour être le plus banal, n'en est pas moins le plus important. Il concerne les problèmes d'intendance. Qui est présent sur le terrain ? Qui faut-il inviter ? Sous quelles formes ? Pendant l'intervention, nous avons imprimé des milliers de tracts d'invitation aux réunions, déposé et collé des dizaines d'affiches, ceci avec l'aide de tra-

vailleurs sociaux, d'habitants, de jeunes qui les ont distribués avec nous. Pour les premières réunions organisées aux Trois-Ponts, chaque locataire a eu dans sa boîte aux lettres un tract l'invitant en expliquant les points essentiels de la démarche. De même, à l'Épeule, le suivi des commissions nécessitait une vigilance constante pour l'organisation des réunions : avoir une salle, tenir compte de qui vient ou ne vient pas selon le lieu, la date, l'heure. La façon dont sont réglés ces petits problèmes quotidiens est essentielle. Organiser une réunion un soir où on retransmet un match de coupe d'Europe de football à la télévision, c'est voir se dépeupler soudain l'assistance à partir de 20h20-20h25, l'ordre du jour fût-il à ce moment-là capital. Cette trivialité veut dire : tenir compte du mode de vie des habitants, de leurs contraintes, de leurs loisirs. Intéresser, participer, mobiliser peut être un slogan, c'est d'abord une pratique de terrain qui se gère au jour le jour, au plus près des réalités. Il faut insister là-dessus. Le sociologue n'a pas seulement à connaître la réalité : il a à en tenir compte. Surtout s'il pense concourir à la transformer.

— Mais à un niveau différent, l'organisation est aussi la base des transformations qui sont souhaitées dans les rapports sociaux. Pour que la parole des habitants puisse se faire entendre, pour qu'ils puissent dire leur mot dans les décisions qui concernent leur cadre de vie quotidien, il faut qu'ils disposent d'une organisation. Il faut entendre ici le mot dans son sens plus sociologique d'organisation sociale. Cette forme d'organisation peut être la vie associative. Mais plus concrètement, il faut forger les outils organisationnels en fonction des objectifs du moment et des possibilités réelles du moment. Il n'est pas non plus souhaitable de structurer trop vite une organisation trop formalisée, que les acteurs sociaux ne

s'approprient pas, qu'ils n'investissent pas.

Ainsi, aux Trois-Ponts, le passage de ce que les acteurs eux-mêmes ont baptisé « le collectif » à une association plus structurée, ne se fait pas sans heurts ni déperditions. À l'Épeule, ce n'est qu'après presque deux ans de travail sur le terrain qu'un conseil de résidents est élu, et avec une très grande participation des habitants. Pour les habitants, ce conseil n'est pas un cadre vide qui ne sert à rien, mais l'aboutissement d'une expérience qu'ils ont vécue.

Le sociologue doit prêcher pour l'organisation, il doit veiller à ce qu'elle colle à la réalité, c'est-à-dire qu'elle réussisse, qu'elle permette aux acteurs d'entrer en négociation, qu'elle leur permette d'obtenir des résultats qu'ils pourront considérer comme des succès. Ces résultats doivent également être valorisés aux yeux des acteurs, car ils sont un moteur puissant pour l'action.

Le sociologue intervenant doit être un spécialiste de l'organisation, il doit savoir comment une organisation marche, comment elle se gère, au niveau des rapports de force internes et externes, mais aussi au niveau de l'implication des personnes et des phénomènes de groupe, parce que la réalité est tissée de ces relations. C'est dire que, pour intervenir, il vaut mieux être une équipe, afin de maîtriser le mieux possible les différents niveaux d'implication dans la réalité.

— Les réunions

Les réunions ponctuent le déroulement de la démarche.

Il y a, d'une part, les réunions que le sociologue organise avec une catégorie d'acteurs. Elles visent à produire son organisation et à créer le consensus suffisant pour permettre à un acteur de s'identifier comme tel et d'appréhender les enjeux des rapports sociaux où il est engagé. Ces réunions relèvent

Notre but est que l'expression la plus large puisse exister. Ainsi, les jeunes ont beaucoup de mal à s'exprimer et à se faire entendre. Les adultes ont finalement de la peine à les considérer comme des interlocuteurs. La réalisation d'un dossier, la présentation d'un document audio-visuel qu'ils ont réalisé, sont des moyens pour qu'ils puissent être entendus.

Ainsi, pendant toute la durée de l'intervention, nous avons géré les réunions sous tous leurs aspects, avec en plus la préoccupation d'assurer les relais, de donner la structuration qui permettrait à la dynamique de se poursuivre une fois notre mission achevée.

— L'aide technique

On pourrait qualifier de « techniques » l'ensemble des rôles que nous avons tenus. C'est bien ainsi qu'il faut l'entendre pour ce qui concerne l'organisation et les réunions dont nous venons de parler.

L'aide technique telle qu'on l'entend ici, recouvre des actions menées avec des groupes, des acteurs spécifiques pour les aider à aller jusqu'au bout de leur démarche : aider les jeunes à mettre en forme et à présenter leur dossier de demande de local, informer les habitants sur le fonctionnement de l'Office, sur les charges locatives, aider à définir les statuts d'une association, d'un conseil de résidents, informer sur les démarches administratives à suivre, aider à élaborer un règlement intérieur, organiser un référendum sur l'utilisation des espaces ou l'élection d'un conseil de résidents. Cette liste rapide n'est pas exhaustive, mais donne une idée des différents points sur lesquels nous sommes intervenus, jamais pour faire à la place des gens, mais pour les aider à faire, pour créer les conditions d'un acte, d'une décision, d'une démarche.

Nous essayons de ne pas intervenir sur le fond. Nous attirons l'at-

tention sur les inconvénients, les difficultés de tel ou tel choix. Nous essayons de jouer le rôle de contradictoire, afin que les acteurs du terrain puissent défendre leur point de vue, affirmer leur argumentation, percevoir les failles et les points faibles de leur stratégie pour y remédier.

Pour ce faire, nous n'hésitons pas à donner notre opinion, à dire notre préférence pour telle option plutôt que pour telle autre. D'autant plus que souvent notre connaissance de la stratégie de l'ensemble des acteurs nous fait mieux percevoir les issues possibles, les compromis réalisables, sans pour autant éviter systématiquement la confrontation.

Par exemple, quand il faut opter pour une formule juridique pour l'association de prévention, nous défendons la thèse d'une association de quartier plutôt que celle de la gestion par l'association des Amis de la Limace Bleue, parce que nous savons que la première solution est plus réalisable. Si nous prenons une position, c'est toujours par rapport à l'efficacité immédiate recherchée : obtenir un local, un club de prévention au plus vite. C'est une vision étroite, à court terme, et en cela, technique. Dans ce cas-là, notre stratégie est : on obtient d'abord, on négocie après.

— La mise en négociation

La mise en négociation est l'objectif, la finalité de l'intervention : créer les conditions pour que les acteurs du terrain négocient entre eux, sans exclusion, les décisions concernant le devenir de ce qui les concerne : le quartier, l'habitat, l'animation, etc.

L'organisation, les réunions, l'aide technique, sont des moyens pour y parvenir.

Le rôle du sociologue est de connaître le mieux possible la stratégie de chaque secteur, afin de créer les meilleures conditions de négociation. La mise en négocia-

58 plus du registre de l'aide technique dont il sera fait état plus loin.

Les réunions qui ponctuent la démarche d'intervention sont celles qui mettent en présence les différents acteurs. Elles sont les temps forts de l'intervention. Par ces réunions, nous créons les conditions d'un dialogue qui n'existait pas entre des acteurs sociaux qui ne se rencontraient pas. Pour des locataires, rencontrer des responsables de l'Office, ou son directeur, n'est pas une situation coutumière. De même, il n'est pas si fréquent que des travailleurs sociaux appartenant à des structures différentes mais travaillant dans le même quartier se rencontrent pour échanger sur leur action. Nous créons de la possibilité de parole là où elle n'existait pas.

C'est au cours de ces réunions que les acteurs sont amenés à négocier entre eux leurs positions. Des décisions se prennent sur ce qu'il y a à faire dans le quartier et sur les démarches à effectuer. Une organisation du quartier se structure ainsi peu à peu.

Cet équilibre est toujours fragile. Notre rôle est ici d'aider à l'expression de chacun, de veiller à ce que chaque point de vue puisse être formulé, entendu, compris. Et c'est bien dans cet ordre que les choses doivent être prises. Nous assurons l'animation et la conduite des réunions et, outre les invitations, nous écrivons les comptes rendus envoyés à chaque participant.

tion, c'est cela. Elle suppose de rencontrer chaque acteur, éventuellement de l'aider à clarifier ses intérêts, ses stratégies, éventuellement aussi d'aboutir à ce qu'il prenne conscience de ceux des autres.

Si la relation entre deux acteurs est en crise, nous servons d'intermédiaire, nous tentons de renouer les fils du dialogue. Nous expliquons à chacun de ceux qui ne peuvent plus se parler les intentions, les souhaits de l'autre. Nous essayons de recréer les conditions d'un dialogue, de faire comprendre à chacun les contraintes du système de relations dans lequel il se trouve.

Par rapport aux institutions et à leurs représentants, notre rôle est de les préparer à écouter, à entendre. Les institutions ont une surdité sélective à tout ce qui risque de perturber leur fonctionnement, souvent acquis à l'aide d'équilibre, de dosage, de compromis, car elles sont placées, elles aussi, dans un jeu très serré. Les contraintes financières et politiques, pour les collectivités locales, les préoccupations électorales jamais absentes, limitent les marges de manoeuvre, les possibilités d'adaptation à la réalité. Le rôle du sociologue est de percevoir ces limites et de contribuer, si possible, à les faire reculer, afin que des changements sociaux puissent s'opérer et que l'adaptation à la réalité puisse être la plus adéquate possible. Tout ceci sans volontarisme ni artificialisme excessifs.

C'est sans doute la tâche la plus difficile.

Nous définissons avant tout le rôle du sociologue comme un rôle technique. En expliquant ce qu'il était, nous avons dit pourquoi nous y tenons. Mais ceci étant redit et affirmé, il ne faut pas se leurrer sur la réalité de ce rôle. Comme on l'a déjà dit, il n'y a pas d'extérieur aux rapports sociaux. Nous ne revendiquons pas l'idéologie de la neutralité. La neutralité que nous revendiquons pour le sociologue, c'est



60 qu'il exprime clairement les choix qu'il fait, qu'il dise pourquoi il les fait, qu'il ne les fasse pas par intérêt personnel et corporatiste.

C'est ce que nous avons essayé de faire.

La pratique mise en oeuvre consiste à prendre au pied de la lettre ce que chaque acteur affirme dans son idéologie. Le conseil de résistants, le local pour les jeunes, tout le monde les souhaite. Et cependant, il n'y en a pas. En créant les conditions pour que ce qui est souhaité par tous existe dans la réalité, on sent bien qu'il faut vaincre des résistances. Ça résiste à ce que la réalité soit ce que l'idéologie énonce qu'elle devrait être.

Dans ce sens-là, le sociologue est un manipulateur. Il aide à réaliser ce que les acteurs souhaitent. Et comme ça résiste, il crée les conditions pour vaincre ces résistances.

Situation de notre intervention dans les différents courants actuels

Il ne s'agit pas ici d'entrer dans une discussion générale sur les courants actuels d'intervention sociologique ou de recherche-action¹¹. On pointera seulement au départ qu'ils ne sont que la résurgence d'une question très ancienne : celle des applications de la science, celle de son activité sociale, posée ici à l'endroit de la sociologie. On parlait naguère de recherche appliquée et de recher-

che fondamentale ; c'était — c'est encore — souvent l'origine des crédits affectés qui faisait la distinction entre ce qui était « étude » (recherche appliquée) et ce qui était recherche pure ou fondamentale. Cela avait des effets jusque dans le statut social des personnes selon qu'elles s'occupaient de l'une ou de l'autre. C'est certainement aller chercher dans des lieux qui lui sont bien étrangers, les déterminations de ce qui s'appelle la science.

La science sert à produire des connaissances. La question de son utilité est celle de leur utilisation. Mais depuis longtemps dans les sciences humaines, des courants théoriques ou méthodologiques ont frayé des chemins qui tentaient de mettre en articulation les démarches de recherche et les préoccupations quotidiennes des acteurs sociaux. Telle était la préoccupation de Kurt Lewin, inventeur de la méthode « d'action-research », qu'on s'est tout de suite appliqué à traduire par recherche-action, sans doute pour bien marquer où étaient les préséances.

De la démarche de K. Lewin, on retiendra ici un élément important : elle était tournée vers le changement. Son but était d'obtenir des modifications de comportements, afin d'introduire des changements dans la vie quotidienne et de vaincre les « résistances au changement » sur lesquelles Lewin et son école insistaient beaucoup. Modifier des habitudes alimentaires, introduire des innovations techniques, tels étaient les objectifs de « l'action-research ».

Ces démarches ont toujours été regardées avec une certaine condescendance par les sociologues de tradition française. Ceci d'autant plus qu'elles étaient, à leurs yeux, frappées d'une double tare : elles étaient psycho-sociologiques et anglo-saxonnes. Ce qui est, du reste, indubitable.

Dans ce contexte intellectuel, méfiant vis-à-vis de tout ce qui pour-

rait être pour la « Science » soit des compromissions, soit des risques possibles de manipulation, d'autres grands mythes se sont développés : ceux de l'enquête participation ou de l'enquête conscientisante. L'idée est de faire participer ceux qui sont l'objet de la recherche à la recherche elle-même. Ces procédures se fondent sur une critique de la notion d'objet, qui considère qu'en sciences humaines, cette dénomination pose un problème moral. On voit bien que cette position repose sur une méconnaissance de la distinction épistémologique nécessaire entre l'objet réel et l'objet de connaissance.

Dans les années 1960, l'irruption de la psychanalyse dans le champ des sciences sociales devait donner naissance à toute une série de démarches tentant de relier une approche de type analytique et une autre de type sociologique : la socio-psychanalyse de G. Mendel, la socio-analyse d'E. Jaques en sont des illustrations.

Ces démarches tentent de prendre en compte la dimension du sujet dans l'action sociale et, inversement, les déterminations socio-historiques constitutives du sujet. Elles sont également tournées vers le changement ou vers l'adaptation, soit vus du côté du sujet, soit vus du côté des institutions.

À la fin des années 60, l'analyse institutionnelle de G. Lapassade et R. Lourau représente un courant de sociologie critique tournée vers l'intervention dans l'institution. Les institutionnalistes, maintenant fractionnés en plusieurs courants nuancés les uns par rapport aux autres, sont également très tournés vers le changement, vers la transformation des institutions. Ils développent en outre une théorie de l'institution d'où les conceptualisations de type analytique ne sont pas absentes.

Tous ces courants ont en fait toujours été regardés comme marginaux par rapport à la recherche sociologique académique. Jugés ou

trop à droite (« l'action-research ») ou trop à gauche (les institutionnalistes), trop tournés vers l'action, trop peu sociologiques, ils sont considérés, en somme, comme peu scientifiques, comme s'ils étaient suspects de se montrer trop préoccupés des utilités sociales de l'activité scientifique.

Mais il est vrai que depuis peu, un certain nombre de retournements de cette perspective sont en train de s'opérer. C'est certainement un tournant important et significatif dans l'évolution des sciences sociales, ou en tout cas dans leur institutionnalisation.

D'une époque marquée par une épistémologie de la rupture idéologique, dont P. Bourdieu et L. Althusser ont été les principaux théoriciens, on revient à une période de réconciliation de la théorie et de la pratique. L'effacement du terme « idéologie » dans le vocabulaire des sociologues en est certainement un signe patent.

Une entreprise comme celle de P. Bourdieu ¹² marque bien à la fois la continuité et les nuances entre l'époque de la rupture et celle de la réconciliation. La sociologie y est envisagée dans ses effets pratiques, à partir d'une analyse des pratiques. « Elle offre un moyen, peut-être le seul, de contribuer, ne fût-ce que par la conscience des déterminations, à la construction, autrement abandonnée aux forces du monde, de quelque chose comme un sujet ¹³ ».

Dans la sociologie des organisations, on s'est toujours préoccupé de l'intervention dans l'organisation, afin d'en améliorer le fonctionnement. Cette préoccupation est du reste nettement affirmée, par exemple, dans un travail récent de M. Crozier et E. Friedberg ¹⁴ où se trouve définie une méthodologie de recherche très proche d'une méthode d'intervention. L'analyse stratégique dans les « construits sociaux de l'action collective », permet non seulement de comprendre

le fonctionnement organisationnel, mais aussi d'introduire des modifications dans ce fonctionnement, ne serait-ce qu'en améliorant la perception des acteurs des règles du jeu dans lesquelles ils sont pris, ou bien en confrontant les stratégies des différents groupes d'acteurs.

Plus nettes encore sont les évolutions de la sociologie d'Alain Touraine vers l'intervention sociologique, ce terme lui servant même à définir une nouvelle stratégie de recherche ¹⁵. Conçue comme une intervention directe du ou des sociologues avec des groupes d'acteurs représentatifs des mouvements sociaux étudiés, l'intervention sociologique vise non seulement à la connaissance, mais à l'organisation, à la structuration du mouvement social/objet de l'intervention. Le mouvement de la conversion, qui marque la phase ultime de l'intervention, est bien un moment d'auto-transformation du mouvement social, moment impulsé par l'intervention sociologique.

Il ne nous appartient pas ici de discuter les fondements de chacune des méthodes et des théories que nous n'avons citées que pour tracer rapidement le contexte dans lequel se situe notre propre intervention. On voit cependant se dégager des constantes de la plupart d'entre elles, qu'on retrouve aussi dans notre propre démarche. Notamment l'orientation vers le changement social, qu'on retrouve aussi bien chez Lewin que chez Crozier ou Touraine, de même que dans les méthodes d'inspiration psychanalytique.

La participation des acteurs au changement social, la négociation par eux de ce changement est ce qui caractérise notre propre démarche. D'inspiration sociologique, insistant sur les contraintes institutionnelles et les limites imposées par le jeu social, nous essayons aussi, au niveau du quotidien, d'être attentifs à l'implication des personnes, non seulement en tant

qu'acteurs, mais aussi en tant que sujets.

L'intervention sociologique est avant tout une pratique sociale, avant d'être une pratique de recherche. C'est plus une articulation dialectique d'une démarche de connaissance et d'une pratique sociale, que l'imposition d'une logique de recherche à l'action, ou d'une logique d'action à la recherche. À toutes les méthodes que nous avons citées, on peut faire l'un ou l'autre reproche.

Il s'agit bien pour nous de la production d'une autre pratique. On trouve les prémisses de cette position chez Gramsci, telle qu'elle est formulée, par exemple, dans le passage suivant :

Si le problème d'identifier théorie et pratique se pose, il se pose dans ce sens : construire sur une pratique déterminée une théorie qui, en coïncidant avec les éléments décisifs de la pratique elle-même, et en s'identifiant avec eux, accélère le processus historique en acte, en rendant la pratique plus homogène, plus cohérente, plus efficace dans tous ses éléments, c'est-à-dire en lui donnant la force maximum ; ou bien, étant donnée une certaine position théorique, organiser l'élément pratique indispensable pour sa mise en oeuvre. L'identification de la théorie et de la pratique est un acte critique, par lequel est démontré que la pratique est rationnelle et nécessaire ou la théorie réaliste et rationnelle ¹⁶.

Notre démarche est une tentative de mettre en oeuvre cette articulation dialectique, où théorie et pratique se transforment l'une l'autre pour produire une autre forme de pratique qui n'est ni l'une, ni l'autre ¹⁷.

Cette articulation, Gramsci la nomme identification, ce qui n'est pas sans résonner avec le concept freudien désigné du même mot : « processus psychologique par lequel *un sujet assimile un aspect, une propriété, un attribut de l'autre et se transforme*, totalement ou partiellement, sur le modèle de celui-ci ¹⁸ ».

Quelles sont les conséquences de cette position du chercheur sur la production des connaissances,

- 62 et quelles questions soulève-t-elle au plan déontologique ?

La recherche et l'action

On ne reprendra pas ici l'ensemble du débat sur les rapports de la recherche et de l'action, de la connaissance et de la pratique. On trouvera indiquées ailleurs les distinctions méthodologiques qui peuvent être opérées entre processus d'action-recherche et processus de recherche-action¹⁹.

S'il paraît tout à fait essentiel de traiter séparément les problèmes épistémologiques et les problèmes déontologiques, c'est qu'ils sont bien souvent confondus, et que cette confusion permet au chercheur de faire l'économie d'une réflexion sur les effets de sa pratique dans son rapport au monde. Il est pratique et confortable — le statut de chercheur n'est pas si mauvais — d'éluder les questions pratiques au nom du désintéressement nécessaire à la science. Désintéressement, objectivité, neutralité, se combinent aisément pour forger une représentation de la science comme retranchée du monde.

Ces questions épistémologiques sont au cœur de notre pratique qui est, en elle-même, une réponse à ces questions. Quant à l'extériorité, nous l'avons déjà dit, il n'y a pas de dehors aux rapports sociaux, sauf, peut-être, dans d'extrêmes limites, comme la folie. Ces expériences limites étant du reste elles-

mêmes extrêmement marquées socialement, circonscrites dans des territoires surinvestis, sur-socialisés, sur-administrés. Dans notre société, les marges sont plus déterminées que le centre. La science comme pure extériorité serait, à la limite, une expérience psychotique²⁰. Par ailleurs, il ne faut pas trop se leurrer sur la notion d'objectivité dans les sciences humaines. Celle-ci ne saurait être conçue à l'image de ce qu'elle est dans les sciences expérimentales. Les sciences humaines sont avant tout des sciences conjecturales.

Compte tenu de cette double spécificité des sciences humaines quant à l'extériorité du sujet connaissant et quant à la notion d'objectivité, il est sûr qu'une pratique de recherche inscrite dans les rapports sociaux est productrice de savoir.

L'intervention crée des situations, précipite des événements, cristallise des relations. Ce n'est pas un laboratoire de la vie sociale mais, à partir d'une situation inhabituelle, exceptionnelle, la création d'une situation privilégiée d'observation, de connaissance. L'implication du sociologue dans cette situation est ambiguë : il est impliqué parce qu'il agit *dans* les rapports sociaux, mais il n'est pas impliqué comme les autres acteurs, il n'a pas d'intérêt propre en tant qu'acteur de terrain, il n'est animé que d'un double désir : un désir de connaissance, et un désir « technique » ; il faut que les choses marchent, c'est-à-dire que les situations créées débouchent sur des décisions, des résultats, au travers des négociations que l'intervention institutionnalise.

La neutralité est une illusion, aussi bien dans la science que dans l'intervention sociale. La seule position tenable est celle qui consiste à énoncer ses positions, à les rendre claires. Faute de quoi, la neutralité de celui qui se pose comme extérieur n'est que l'alignement implicite et aveugle sur les positions

et les forces dominantes d'une relation sociale donnée. C'est vrai, le sociologue — du moins c'est notre pratique — tend à favoriser l'expression des acteurs dominés, à leur permettre d'entrer dans des négociations sociales, de participer à l'élaboration de décisions, d'où ils seraient, sinon exclus, du moins ramenés à une participation insignifiante.

Notre neutralité est celle-là. On peut parler de manipulation s'il faut parler des moyens pris pour aboutir à cela. Il ne faut pas s'effrayer des mots, surtout quand ils prétendent cacher des réalités. Les relations sociales sont des relations de pouvoir. La manipulation est la chose la plus répandue qui soit. L'institutionnalisation des contre-pouvoirs, même si elle est souhaitée dans leur discours, n'est jamais bien vécue par les institutions qui, de fait, y résistent.

Le sociologue parle toujours de quelque part. Sa crédibilité nécessite qu'il énonce le lieu d'où il parle. À moins qu'il préfère inscrire la science dans le registre de la croyance où tout, y compris les intérêts matériels, le pousse à se cantonner.

L'implication a certes des limites quant à la production des connaissances. Nous pensons qu'elle a aussi des avantages. La très grande distance, sans être forcément schizoïde ou solipsiste, a aussi ses inconvénients, moins visibles, mais plus redoutables.

Il n'y a pas, finalement, d'argument épistémologique légitimement opposable à la pratique de l'intervention. Quelle que soit la pratique du chercheur, la validité des connaissances qu'il produit, laquelle est toujours contingente et conjecturale, dépend des techniques de distanciation qu'il utilise. Celles-ci ne changent pas, qu'on soit impliqué ou non dans les situations qu'on étudie. Peut-être simplement l'implication renforce-t-elle la nécessité et la rigueur du travail en



équipe, pour des raisons d'inter-contrôle de l'implication personnelle de chacun. Simplement, nous pensons que la pratique de l'intervention crée une conjoncture favorable à la production des connaissances. Les arguments épistémologiques qui tendent à critiquer l'intervention du chercheur et son implication, comme posant une limite à son objectivité, et donc à la validité de ses résultats, sont le plus souvent un faux débat qui en masque un autre, plus fondamental, au niveau de l'éthique de la recherche. Ces arguments sont une manière de contourner une question pourtant incontournable : à quoi sert la recherche ? Quelles sont les utilités sociales de la recherche sociologique ? Il est absolument sûr que la recherche, en tant que pratique sociale, contient ses propres finalités, ses propres logiques, ses propres nécessités, qui impliquent une indépendance du chercheur et de ses choix scientifiques. Nous sommes également partisans de la recherche désintéressée, indépendante du pouvoir et des pressions sociales. Mais nous ne sommes pas partisans d'une recherche qui ignorerait, ou ferait semblant d'ignorer, ses liens avec les réalités sociales et politiques. Ceci d'autant moins dans le cas des sciences sociales, où les choix scientifiques ne sont pas indépendants des choix éthiques. Ce lien n'est pas une tare, il doit être explicite, et non caché honteusement sous le bric-à-brac d'une épistémologie bricolée pour cet usage.

Défendre et garantir les procédures théoriques et méthodologiques qui correspondent à la logique nécessaire de la production du savoir et à la rigueur de l'activité scientifique est une chose à laquelle nous tenons, comme tout chercheur. Mesurer les effets sociaux de sa pratique scientifique doit faire partie de cette rigueur. Le sociologue peut jouer plusieurs rôles : celui du savant libéré des contrain-

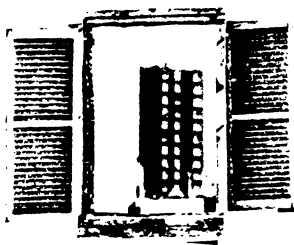
64 tes matérielles et qui parle du lieu de la science ; celui du conseiller politique, qui aide à la décision, qui éventuellement la pré-forme, qui joue d'un pouvoir technocratique ; celui du technicien, spécialiste du social qui, par sa technique, améliore le fonctionnement social, corrige les effets néfastes ou délétères du jeu social. À vrai dire, il est difficile d'opter pour un rôle ou un autre, car y être serait y être enfermé.

Il est vrai, cependant, que notre pratique dans cette recherche-intervention nous place dans un rôle de technicien du social, qui participe de cette montée du pouvoir socio-culturel, à l'égard de laquelle les sociologues qui en sont un élément auraient bien tort d'être naïfs ou aveugles²¹.

Néanmoins, il est sûr que dans notre travail, à côté des préoccupations du chercheur quant à la connaissance du social, existaient les préoccupations tournées vers le changement social. C'est le versant de l'intervention qui a, en retour, des effets bénéfiques sur la connaissance elle-même. On peut à juste titre s'interroger sur la légitimité de ces préoccupations, et des rôles qui en découlent. Nous nous en tenons à ce principe que, pour agir sur les règles du jeu, il faut les connaître. Les connaître, c'est la pratique sociale du chercheur qui répond à une logique épistémologique. Agir sur elle c'est une préoccupation d'acteur qui fait appel à

des principes éthiques et déontologiques.

Le problème des sciences sociales, c'est que, dans une plus grande mesure que dans toute autre science, ces secteurs n'y sont pas séparés.



Conclusion

En partant de la cohabitation entre Français et étrangers, la réalité des grands ensembles où nous sommes intervenus est apparue comme un réseau plus complexe de relations entre fractions de classe, entre groupes d'âge, entre groupes ethniques qui, en s'entrecroisant, tissent un réseau social où les contradictions secondaires arrivent souvent à prendre le pas sur les contradictions principales.

La recherche a également montré le rôle, sinon déterminant, du moins résolument opératoire, des travailleurs sociaux dans la gestion-production du local. Le travail social est inséré dans les rapports sociaux

locaux, il participe à leur quotidien, contrairement à l'intervention sociologique, qui a un caractère exceptionnel.

Néanmoins, il faut s'interroger sur la montée de ces nouvelles pratiques, que ce soient celles, massives, du travail social, ou celles, hautement symboliques, de l'intervention sociologique. Encore faut-il être nuancé dans l'analyse de ces pratiques. Elles n'ont pas toutes la même forme. Pour s'en tenir au travail social et à ses dispositifs institutionnels, il est clair qu'une analyse univoque, par exemple en termes de contrôle social, raterait considérablement son objet. Ces pratiques changent selon le type de public, le type d'habitat, le type d'équipement. Elles n'ont pas forcément le même rapport au local. Le plus souvent, elles sont assez étanches aux rapports sociaux, développant leur logique en toute méconnaissance du contexte social où elles se déploient. Cette méconnaissance peut s'analyser comme une dysfonction, une amélioration à apporter au système. Ou au contraire, et c'est plutôt notre point de vue, elle peut s'analyser comme un certain type de rapport au local et au social qui donne à ces pratiques leur sens et leur efficacité propres, qui ne peuvent pas se mesurer dans les cadres habituels des rationalités institutionnelles. La critique des théories sociologiques du travail social/contrôle social est faite. Elle n'en a pas éclairé pour autant le sens de ces pratiques et de ces dispositifs institutionnels, ni su dégager les formes de socialité, les types de logique sociale dont elles sont porteuses. Dans ce sens-là, l'intervention sociologique peut agir comme révélateur.

L'anomie réside dans la gestion des rapports sociaux et non dans les rapports sociaux eux-mêmes. S'il existe une issue, elle passe donc par une transformation des pratiques du travail social et, plus largement, de la gestion du local²².

Dans le grand ensemble, c'est sur le fond d'une idéologie de l'absence de vie sociale que ces pratiques interviennent. Qu'est-ce qui garantit, dès lors, que ce n'est pas *un* type, *un* modèle de vie sociale que ces pratiques tendent à imposer ? Le débat est actuel, prenons garde qu'il ne soit déjà tranché par les logiques, d'autant plus souterraines qu'elles sont professionnalisées et institutionnalisées, des spécialistes du social et de la communication.

Du mythe de la déshumanisation du grand ensemble à celui du changement social par la concertation et la négociation, nous avons parcouru un chemin semé d'embûches. Le type d'intervention que nous avons défini est une réponse possible. Son projet est de faire en sorte que les négociations entre acteurs, le jeu qui règle les décisions qui engagent l'avenir, soient les plus ouverts possible.

Nous pensons avoir montré que l'intervention n'était pas un obstacle à la connaissance, au contraire. Nous pensons aussi qu'elle n'est pas contraire à l'éthique de la science, ni plus immorale, ni plus légitime qu'une pratique d'acteur engagé dans la vie sociale.

Michel Autès,
Dominique Duprez
Centre régional d'analyse
des modes de vie et des
mouvements sociaux (C.R.A.M.)
C.N.R.S. — Lille

NOTES

¹ Chamboredon, J.-C., Lemaire, M., « Proximité spatiale et distance sociale dans les grands ensembles », *Revue française de Sociologie*, XI-2, 1970.

² Autès, M., Duprez, D., Petit, A., *L'Anomie des grands ensembles : quelle issue ?*, Bilan d'une recherche-intervention à Roubaix, Lille, C.R.A.M., 1982.

³ Merton, R.K., *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, 2^e édition, Glencoe-The Free Press, 1957, traduction française Plon, Paris, 1965.

⁴ Kaufman, J.-C., Laigneau, M., *L'Usage nécessaire du logement H.L.M.*, ronéo, A.R.E.S., Rennes, Rapport de fin de contrat pour le Plan Construction, 1979.

⁵ Lacascade, J.-L., « La cohabitation en question », *Revue H*, Paris, n° 62, avril 1981, p. 20-28.

⁶ Barel, Y., *La Marginalité sociale*, Paris, P.U.F., 1982.

⁷ Althabe, G., « Rapports sociaux et espace de cohabitation », *Revue Non !*, Paris, n° 5, 1981.

⁸ La répartition des catégories d'H.L.M. résulte du niveau de loyers et du système des plafonds de revenus qui règle l'accès à telle ou telle catégorie de logements sociaux. On distingue notamment les H.L.M.O. (Habitations à loyer modéré ordinaire), les P.L.R. (Programme à loyer réduit) et les P.S.R. (Programme social de relogement). Cette répartition est ségrégative au sens où elle favorise l'hétérogénéité sociale d'un même immeuble.

⁹ Chamboredon, J.-C., Lemaire, M., *loc. cit.*

¹⁰ On trouvera cette démarche exposée en détail dans le rapport de recherche cité à la note 2.

¹¹ On trouvera dans deux ouvrages récents un exposé assez complet de ces démarches. Voir Barbier, R., *La Recherche-action dans l'institution éducative*, Gauthier Villars, 1977, et Hess, R., *La Sociologie d'intervention*, Paris, P.U.F., 1981.

¹² Dans *Le Sens pratique*, Paris, Éd. de Minuit, 1980.

¹³ Bourdieu, P., *op. cit.*, p. 41.

¹⁴ Crozier, M., et Friedberg, E., *L'Acteur et le Système*, Paris, Seuil, 1977.

¹⁵ Cf. Touraine, A., *La Voix et le Regard*, Paris, Seuil, 1978, pour un exposé général de cette méthode et de ses implications.

¹⁶ Gramsci A., in *Gramsci dans le texte*, Paris, Éd. Sociales, 1977, p. 192.

¹⁷ Nous avons à une autre occasion mis en oeuvre une pratique de ce type que nous avons appelée action-recherche, avec une équipe de travailleurs sociaux de la C.A.F. de Lille. Cf. Autès, M., *Travail social et changement social ; analyse d'une action-recherche en milieu dévalorisé*, Études C.A.F. n° 24, 1981.

¹⁸ Laplanche et Pontalis, *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, P.U.F., 1968, p. 187. C'est nous qui soulignons.

¹⁹ Cf. Autès, M., *op. cit.*, p. 169-182.

²⁰ « La schizophrénie, c'est la production désirante comme limite de la production sociale », Deleuze, G. et Guattari, F., *L'Anti-Oedipe*, Paris, Éd. de Minuit, 1972, p. 43.

²¹ Cf. Bleitrach, D., *et alii, Classe ouvrière et social démocratie : Lille et Marseille*, Paris, Éd. Sociales, 1981.

²² Il ne s'agit pas pour nous de trancher entre de bonnes pratiques de travail social et d'autres qui ne le seraient pas. Néanmoins, il y a dans l'intervention sociologique une part de volontarisme qu'il convient d'assumer en sachant les limites, qui sont celles de l'artificialisme. Le sociologue n'est pas, quoiqu'il veuille, le spectateur des rapports sociaux, car il n'y a pas d'en-dehors des rapports sociaux. L'intervention est une mise en scène de la sociologie. En poursuivant cette métaphore théâtrale, on rencontrerait les analyses de P. Legendre (*La Passion d'être un autre*, Paris, Seuil, 1978) qui montrent que dans le spectacle de la danse, la mise en scène est un espace créé par la Loi. Plus prosaïquement, cela veut dire que toute critique de l'intervention sociologique portant sur ses aspects volontaristes succomberait implicitement au mythe idéologique de la neutralité. Le sociologue n'est jamais neutre, comme n'importe quel acteur, il faut tenter de maîtriser le réel et non de l'oublier.